

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2020/n° 35/7.1/27-07/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	29

Date de la convocation : 20-07-2020
Date de l'affichage : 21-07-2020

OBJET :

**BUDGET COMMUNE
COMPTE DE GESTION 2019**

Rapporteur : Régis Vianet

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt,

Le VINGT SEPT JUILLET A 17 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle Flamingo, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Arnaud FOUREL, Jean Claude CAMPOS, Véronique BONVICINI, Michel LEBLANC, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Michel AUSSANNAIRE, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Josiane ROSIER à Régis VIANET

Cédric BONATO à O. BERTRAND

Secrétaire de séance : Michèle PALLARES

Gilles TRAUULET à Michel LEBLANC

Maryline POUJENC à Joachim RAMS

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêt des comptes de la collectivité est constitué par le vote, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité et du compte administratif dressé par le Maire. Par ailleurs, l'article L2121-31, du même code spécifie que cette compétence relève de l'Assemblée Délibérante, qui entend, débat et arrête les documents qui lui sont présentés.

Le compte de gestion du budget COMMUNE, pour l'exercice 2019, peut se résumer comme suit :

Section fonctionnement

- Résultat de clôture 2018 :	897 842.11 €
- Part affectée à l'investissement :	626 479.00 €
- Résultat reporté :	271 363.11 €
- Résultat de l'exercice 2019 :	1 021 016.68 €
- Résultat de clôture 2019 :	1 292 379.79 €

Section Investissement

- Résultat de clôture 2018 :	169 884.72 €
- Résultat reporté :	169 884.72 €
- Résultat de l'exercice 2019 :	- 34 599.67 €
- Résultat de clôture 2019 :	135 285.05 €

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver le compte de gestion du budget Commune dressé par le comptable pour l'exercice 2019 et ainsi présenté,
- De déclarer, après comparaison et constatation de l'identité des valeurs avec le compte administratif, que le compte de gestion du budget général de la commune dressé pour l'exercice 2019, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

Pour : 24.

Abstentions : 5 : C. VANDERBISTE – O. BERTRAND (pr. C. BONATO) – J. RAMS (pr. M. POUGENC)

- adopte les propositions.

Le Maire,
Pierre Maumejean

